

« Catherine Morin-Desailly : « Le Syndicat du Livre doit faire preuve de responsabilité » »

13/02/2013

Catherine Morin-Desailly : « Le Syndicat du Livre doit faire preuve de responsabilité »

Les conflits qui minent le secteur de la distribution de la presse depuis plusieurs années sont sans appel : les journaux sont menacés de disparaître si un sursaut n'a pas lieu.

Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice UDI-UC de la Seine-Maritime, Vice-Présidente de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication du Sénat, au nom de son groupe présidé par François Zocchetto au Sénat, appelle le Syndicat du Livre-CGT à ne pas camper sur ses positions alors que les éditeurs de presse perdent environ 300.000 euros de revenus chaque jour de non-parution.

Près de 30 jours de non parution partielle ou totale ont été comptabilisés rien que durant l'année 2012 depuis l'annonce d'un plan de restructuration de Presstalis, distributeur de 70% de la presse et de l'intégralité des quotidiens. Face à un chiffre d'affaire global de la presse écrite en forte diminution par rapport à celui de l'année précédente, nul doute que ce conflit ne va pas arranger la trésorerie des éditeurs.

Comme certains titres de presse, les kiosquiers sont menacés dans leur existence même : en 2012, les fermetures de points de vente ont atteint le nombre record de 1 082.

Alors que son activité a baissé de 25 % en 10 ans, Catherine MORIN-DESAILLY rappelle que Presstalis doit s'engager à mener à bien le plan social défini en octobre dernier avec les autorités publiques.

La sénatrice rappelle par ailleurs que, pour qu'il y ait des lecteurs, il faut qu'il y ait des journaux. Et, pour qu'il y ait des journaux, il faut qu'ils puissent être rentables. Or, quand il s'agit de papier, la neutralité et l'efficacité du réseau de distribution doivent être assurées.

L'objectif commun étant de garantir la présence de tous les titres sur l'ensemble du territoire pour assurer le pluralisme des médias, le Syndicat du Livre doit être attentif, dans ses actions, à ne pas fragiliser encore davantage un secteur qui l'est déjà énormément.

Catherine MORIN-DESAILLY appelle ainsi les acteurs concernés ainsi que les pouvoirs publics à créer les conditions durables et équitables de distribution de la presse entre les deux grands opérateurs que sont Presstalis et les Messageries lyonnaises de presse.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)